

# FRANCE BIOMASSE ENERGIE

(Association Loi 1901)

## ECHANGES, COORDINATION, PROMOTION DES INTERETS COMMUNS DES FILIERES de VALORISATION ENERGETIQUE DE LA BIOMASSE

Juin 2007

Les projets de valorisation de la biomasse se multiplient, et nécessitent l'émergence de nouvelles relations entre les acteurs qui concourent au développement de cette filière.

Compte tenu des enjeux et de l'importance des demandes qui vont peser sur les ressources de biomasse, le rapprochement entre les producteurs et les utilisateurs potentiels de cette biomasse devient urgent pour rendre cohérentes les stratégies de développement des différents maillons de cette filière émergente.

Cette croissance des besoins suppose en outre une approche transversale et multi filières, tant au niveau production qu'au niveau transformation.

La valorisation de la biomasse participe à plusieurs voies distinctes :

- les biomatériaux,
- la chimie verte,
- la valorisation énergétique.

Les deux premières voies de valorisation sont d'ores et déjà relativement bien structurées, et la logique interprofessionnelle déjà très présente dans ces secteurs.

En ce qui concerne la valorisation énergétique, et en dehors de la filière des biocarburants de première génération qui est très fortement organisée, il manque à ce jour un lieu de rencontre et de propositions.

Plus précisément ::

- ⇒ La valorisation énergétique de la biomasse suppose de traiter de façon transversale aux filières de production traditionnelles les questions de production, de chaînes d'approvisionnement, de gestion de la ressource, d'optimisation logistique. Des projets toujours plus nombreux prévoient de consommer plusieurs types de biomasse en association (bois, co-produits agricoles végétaux et animaux, ...)
- ⇒ Les marchés de demain dans ce domaine ne pourront plus s'inscrire dans une logique de destruction de déchets, mais s'établiront probablement sur une valorisation d'une production plus ou moins dédiée, organisée en fonction de ces nouveaux besoins de consommation.

- ⇒ L'approche de ces projets, dans le cadre des études de faisabilité notamment, suppose une interaction très forte entre les représentants de la production des matières premières et ceux des procédés de transformation. Les technologies mises en œuvre, que ce soit dans le domaine thermique, électrique, ou dans celui des biocarburants notamment de 2<sup>ème</sup> génération, sont très dépendantes de la qualité des ressources disponibles d'une part, relativement complémentaires entre elles d'autre part.
- ⇒ Les actions de lobby qu'il serait nécessaire d'engager sur cette question butent en général sur la forte segmentation des filières agricoles et forestières, et les influences des grands industriels utilisateurs traditionnels de cette ressource. Les questions de valorisation de la biomasse sont de ce fait relativement moins bien traitées que les autres sources d'énergies renouvelables, malgré leur différence de potentiel de développement.

***Sur la base de ces constats et pour répondre à ces nouvelles attentes,***

***FRANCE BIOMASSE ENERGIE***

***se positionne comme un rassemblement de compétences multiples autour des sujets centraux de développement des productions d' ELECTRICITE, de CHALEUR, de BIOCARBURANT dits de « 2<sup>ème</sup> génération » et de BIOGAZ, issues d'installations industrielles ou agricoles et utilisant toutes les formes de biomasse.***

***A travers l'association FRANCE BIOMASSE ENERGIE, la représentation plus forte de tous ceux dont les intérêts convergent vers un développement optimisé de la consommation de la biomasse à des fins de production d'énergie constitue une avancée significative et nécessaire.***

Les principaux objectifs fixés par l'assemblée constitutive de cette association sont:

- ⇒ Favoriser les échanges en matière d'adéquation entre les différentes qualités de biomasse et les différents procédés envisagés, mesurer les évolutions envisageables de part et d'autre
- ⇒ Faire le bilan des études, R&D et savoir faire, ces données étant extrêmement dispersées. Une véritable veille technologique doit être mise en place, de détection croisée des manques de connaissances, permettant le déclenchement de nouvelles réflexions plus spécialisées, le cas échéant dans les syndicats professionnels de chaque branche, dotés de leur propre expertise technique.
- ⇒ Assurer un observatoire des marchés des énergies issues de la biomasse et des conditions de leur développement au niveau français, européen et mondial. Cet observatoire entretiendra bien évidemment un lien étroit avec l'Observatoire de l'Energie (DGEMP).

- ⇒ Favoriser les échanges et l'analyse macroéconomique des besoins de ressource biomasse, à destination de la valorisation énergétique, thermique, électrique, BTL . Les stratégies industrielles et les stratégies des producteurs doivent pouvoir être mise en cohérence.
- ⇒ Réaliser des actions en matière de lobbying, appui proposé aux pouvoirs publics d'un groupe d'experts sur les réflexions liées au développement de l'énergie biomasse au sein de la politique énergétique de la France, et positionnement politique des acteurs de la valorisation énergétique de la biomasse. Actions de sensibilisations et d'informations.

L'association **FRANCE BIOMASSE ENERGIE** compte bien développer de multiples partenariats avec les organisations professionnelles avec lesquelles de nombreuses synergies sont envisageables dans l'intérêt commun et partagé :

Comme d'autres associations spécialisées qui travaillent avec le SER, **FRANCE BIOMASSE ENERGIE souhaite adhérer au SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES**, et renforcer la cellule biomasse de ce syndicat, force de proposition indéniable à vocation multi filière. Le groupe technique de FRANCE BIOMASSE ENERGIE, renforçant ses moyens propres, pourra ainsi conforter les capacités d'expertise du SER sur ces problématiques complexes de la biomasse qui nécessitent l'intervention d'acteurs nombreux et d'horizons très variés.

Les problématiques de valorisation énergétique de la biomasse intègrent fréquemment la matière première bois, en synergie avec d'autres produits agricoles, d'origine animale ou végétale. De ce point de vue les travaux du **Comité Interprofessionnel du Bois Energie** devraient être utilement pris en compte, le CIBE, s'il en était d'accord constituant pour FRANCE BIOMASSE ENERGIE le groupe de référence spécialisé sur les sujets qu'il a pris en compte prioritairement : la valorisation du bois dans les unités de production de chaleur, et les réseaux collectifs de taille moyenne.

Compte tenu de l'importance de la représentation des producteurs agricoles au sein de FRANCE BIOMASSE ENERGIE, notamment à travers les organisations de la coopération agricole très implantées en matière d'industries agro-alimentaire, et fortes de leur expertise en matière de méthanisation, il est également souhaitable de développer des complémentarités très fortes avec le **club BIOGAZ de l'ATEE**, en instituant une efficace répartition des tâches et des contacts étroits entre ces organisations.

Enfin, l'identification plus forte des acteurs français de la valorisation énergétique de la biomasse à travers **FRANCE BIOMASSE ENERGIE** permettra une représentation de la France au sein des associations européennes, qui constituent un levier indispensable, surtout dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique énergétique de l'Union européenne, priorité majeure reconnue pour l'Union pour les prochaines années.

**FRANCE BIOMASSE ENERGIE** envisage donc de demander son **adhésion aux associations**

**EUBIA** (European Biomass Industry Association), et **AEBIOM** (Association Européenne de la BIOMASSE), à l'instar des associations nationales équivalentes existantes dans presque tous les pays européens... sauf en France !

Au début de l'année 2007, l'Académie d'Agriculture de France constatait :

**« La France, par les surfaces dont elle dispose, par l'importance de ses forêts, la qualité de son agriculture, de ses industries, de sa recherche, dispose d'un potentiel remarquable qui doit en faire un des leader dans le domaine de la biomasse et des bioénergies ». A l'issue de ce constat, elle proposait d'instituer « une interprofession de la biomasse réunissant tous les représentants des secteurs concernés ».**

Ce constat et ces objectifs partagés par toutes les sociétés et organisations professionnelles qui ont d'ores et déjà rejoint **FRANCE BIOMASSE ENERGIE**, constituent le fondement de cette nouvelle association.

**La France possède effectivement, avec son patrimoine naturel et la compétence de ses acteurs, une capacité d'indépendance énergétique renforcée, une richesse aujourd'hui insuffisamment exploitée.**

**Le partage d'objectifs en commun et le renforcement des synergies constituent des leviers fondamentaux pour que la biomasse prenne toute sa place dans le bouquet énergétique français.**